

Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire (1378-1450), tome I [Louis Binz]

Autor(en): **Stauffenegger, R.**

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **24 (1974)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

produits laitiers. Bien entendu, ces constatations favorables n'ont cours que pour les temps normaux. Trop souvent, la fréquence des disettes le prouve, le problème du commun des mortels n'est pas de composer un menu, mais, plus tragiquement, de trouver tout juste de quoi ne pas mourir de faim.

Les informations fournies débordent le domaine de l'alimentation. Ainsi, les pages sur les bouchers constituent un excellent chapitre d'histoire sociale. L'amateur de détails pittoresques sera comblé par telle ou telle page sur l'équipement des cuisines ou sur les instruments qu'avait à sa disposition le mangeur médiéval pour s'aider dans sa tâche. Enfin, les historiens tentés par ce genre de recherches auront un modèle sûr dans le beau livre de M. Stouff.

Genève

Louis Binz

LOUIS BINZ, *Vie religieuse et réforme ecclésiastique dans le diocèse de Genève pendant le Grand Schisme et la crise conciliaire (1378-1450)*, tome I. Genève, Alex. Jullien, 1973. In-8°, XVI + 552 p., 16 tableaux, 5 cartes dans le texte et carte dépliant 62,5 x 74 cm en annexe, 3 index («Mémoires et documents» publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, tome 46).

Issue d'une enquête exemplaire, que jalonnent divers essais sur la fiscalité, la population ou le servage, ainsi qu'une substantielle contribution à *Helvetia sacra*, voici une thèse toute genevoise dans son humanité et sa rigueur, apport inachevé, mais durable, à la sociologie de l'indistincte Eglise médiévale. Oeuvre de clarté, dont la probité, à la fois, fonde et restreint l'enseignement.

Thème, démarche, conclusions y relèvent d'un savoir et d'une pensée très fermes. Dès l'abord, son dessein, qui est d'évoquer l'existence d'un diocèse : situé, dans la province de Vienne, à plus de 500 m d'altitude pour la majeure partie de ses 6800 km², axé, entre Jura et Bauges, Haut-Bugey et Mont-Blanc, sur l'Avant-pays, donc compartimenté, moyennement et inégalement peuplé, avec une trentaine de milliers de feux au début du XV^e siècle (p. 220), rural, à l'évidence, les seules villes notables étant Annecy et, un peu à l'arrière-plan de la recherche, après celle de Naef, la cité épiscopale, forte de quelque 4000 habitants en 1407, du double vers 1450. Visée qui s'inscrit dans une phase longue, au sortir d'un semi-dépeuplement, à l'apogée des foires si classiquement décrites par J.-F. Bergier, dans un temps toujours contrasté : de paix relative, certes, entre cent ans de conflits dynastiques et guerres de Bourgogne, alors que l'Etat savoyard s'unifie et menace l'équilibre des pouvoirs à Genève ; « temps du solstice » déjà, quand, de l'avènement de Clément VII à l'abdication d'Amédée VIII/Félix V, pontifes schismatiques, les difficultés de l'institution balancent la restauration des églises et la promotion du clergé indigène. Au cœur du sujet, comme du *Corpus Missorum* d'un Dufay, curé de Versoix, ou au retable du souabe Conrad

Witz «la Pêche miraculeuse» (1444): insistante, éternelle, l'exigence chrétienne, précisément d'une «réforme ecclésiastique» qui fait question, dans son rapport contraignant à la «vie religieuse».

L'approche en est analytique, presque constamment. Elle procède d'une critique qui se veut «différentielle», sans concessions ni artifices. En-deçà des sources, qu'il s'agisse des fonds locaux, admirablement maîtrisés, ou des séries vaticanes. Et comme retenue par elles, à l'horizon d'une administration ou de ce qui en subsiste: exceptionnels, malgré leurs lacunes, six procès-verbaux de visites pastorales, particulièrement ceux de Jean de Bertrand (1411-1413) et de l'évêque auxiliaire Vitelleschi (1443-1445); normatifs, bien qu'assez informes, vingt-huit statuts synodaux des années 1317-1535 (dont six imprimés, *ne varietur*, à partir de 1480); ou encore, fragmentaires, pouillés et comptes. Une mise en œuvre systématique, volontiers déductive ou comparative, ordonne l'exposé en tableaux successifs. Introductive, exploratoire, la première partie concerne un milieu aux traits changeants, sinon méridionaux: de finages mixtes, à prépondérance bocagère, avec une paysannerie relativement favorisée (baux de fermage aux deux tiers), dans une conjoncture «italienne». Viennent ensuite les données proprement ecclésiastiques: la définition du gouvernement diocésain, à l'image du pouvoir civil et que guette l'instabilité, l'étude de la paroisse, cadre d'une existence consacrée, celle de son clergé.

Démonstration serrée, que caractérise l'originalité des résultats, essentiellement sur trois points. Quant au réseau paroissial (453 cellules, d'une quinzaine de km² en moyenne; sept à Genève), immédiat (huit doyennés, inconsistants), entrouvert aux filiales, coiffant communautés villageoises et seigneuries, lieu de la piété que traverse, urbaine, la compétence des Mendians: liée aux revenus extrêmes et, dans la moitié des cas observables, au cumul, la dissociation de l'office, méconnu, et du bénéfice, amodiable (en nature, de plus en plus, voire à des laïcs), autrement dit la non-résidence (une fois sur trois en 1411, quatre sur cinq en 1518), n'étant pas fatalement à l'origine de tous les maux, puisqu'«en principe, la charge de vicaire n'a pas plus de chance d'être confiée à des ignorants ou des débauchés que celle de curé» (ce que l'entretien du chœur confirme dans l'une et l'autre hypothèse, p. 332 s.). Deuxièmement, en ce qui concerne le personnel ecclésiastique, promu d'une clergie autochtone (un tonsuré pour deux ou trois paroisses chaque année), des couches moyennes plutôt et des bourgades (rareté des ordinations *ad titulum patrimonii*), corps actif d'environ 1900 individus, soit 1400 séculiers et un médiocre peuplement monastique: des neuf évêques considérés, juristes avant tout et hommes d'action (trois Français, quatre plébéiens, mais pour une dizaine d'années; sept personnalités hors série; un modèle: Guillaume de Lornay, 1388-1408...), lesquels résident à mi-temps, l'entourage, noyauté par les trente chanoines (dont le prévôt, après 1430, est toujours un noble comtois), roturier (à l'instar des vingt-neuf vicaires généraux ou officiaux dénombrés), semble particu-

lièrement qualifié; assez instable (le vicariat abaissant la médiane, décennale) et jeune (la moyenne d'âge oscillant entre 40 et 44 ans), formé de «bons fonctionnaires du sacré» (un tiers d'incapables ou d'indignes; 15 à 20% de concubins «paisibles» parmi les desservants, comme dans les diocèses de Lausanne et Lyon), le clergé paroissial assume un service en quelque manière ubiquiste et permanent, savoir l'administration des sacrements et l'obligation accoutumée de trois messes hebdomadaires, sans préjudice de célébrations («prolétaires»; parallèles ou rattachées) dans les chapellenies, multipliées (494 en 1445; 1435 en 1518), ou d'une participation, recherchée et utile, aux festivités funéraires. Enfin, pour ce qui touche à la pastorale, globale, hiérarchique, diversifiée depuis le questionnaire de Régimon: d'une part, l'idéal, formulé dans les synodes (d'obligation, printaniers, à la cathédrale) et les statuts (remis en ordre en 1317 et 1431), où reviennent les prescriptions conciliaires et qui renvoient au *Manipulus curatorum*, stéréotype reçu, de Guy de Montrocher, prêtre d'Aragon; d'autre part, la pratique, stimulée par les visites, caravanières, personnelles (examen de situation, *Priester-spiegel*, à base de témoignages), liturgiques (confirmation de véritables foules), vecteurs de réforme (Gerson), que règle le Pontifical romain et réactive, après Pise, la remise des procurations, cependant irrégulières (rarement aussi complètes que les trois tournées annuelles d'un Vitelleschi, en neuf mois et demi, à raison de deux ou trois paroisses par jour, contre trois à six en 1411-1413, une ou deux en 1516-1518), d'une efficacité suspecte (quant à la présentation de registres familiaux ou d'excommuniés, entre autres), à la mesure, peut-être, d'une cure d'âmes réduite à la seule confession pascalle, d'une dévotion habituée qu'il serait loisible de redire superstitieuse.

Si, du moins, telle passagère commodité d'une quête indéfinie, impliquée dans la conception, les choix ou les postulats de ce patient ouvrage n'était susceptible d'une mise en doute. Au passif d'une élaboration directe, cumulative et didactique, qui, dans l'attente du sens, juxtapose les catégories, dissocie les lignes de force et déséquilibre les chapitres de ce très praticable manuel des institutions d'une Eglise médiévale et genevoise, faut-il rappeler ce que le mode statistique, réduit ou non à «des ordres de grandeur», peut comporter d'illusoire lorsqu'il s'agit, au-delà des comportements perçus, d'atteindre à ce qui, tout ensemble, alors et maintenant, fonde et désespère la recherche en histoire religieuse? Le procédé, ici encore, rythme et retient la pensée. Il s'épuise avec l'abus des comptages (sauf extrapolations sur la mobilité du clergé paroissial ou les grâces spéciales des citadins, p. 433...), à travers le conformisme des rapports (entre absentéisme et ressources, intelligence et austérité des curés de campagne...), dans l'extériorité ou le glissement de la problématique (ainsi, de l'adéquation de la diaconie à la compétence du clerc, comme critères d'une ferveur chrétienne).

La difficulté du sujet demeure donc mal surmontée, qui tient, pour une

part encore, à ses dimensions, à sa délimitation. Faute d'échantillons plus nombreux (prix, salaires; groupes sociaux...) le champ d'observation relève parfois de l'hypothèse (bocage; droit; seigneuries, revenus ecclésiastiques...). Sa spécificité reste douteuse, aussi bien régionale, voire suburbaine, que diocésaine à proprement parler. Signe d'ouverture ou absence de critères internes, celle-ci ne ressortit pas nécessairement à une périodisation qu'oblitérent des recours contraignants (aux canons de 1289, par exemple), une motivation large (ecclésiale? de pré-Réforme?...), interprétation prospective ou contaminations récentes. Argument clé, la préoccupation réformatrice n'apparaît, somme toute, qu'en creux, de manière ambiguë (avec le respect des interstices d'ordinations, la multiplication disciplinaire des amendes...), lointaine (tel l'idéal du vicaire coopérateur, réalisé une fois sur dix), sans refléter vraiment, dans la charge pastorale, relativement élevée (250 âmes pour un prêtre, le double en ville), l'expérience de la foi et de l'Eglise, une vie religieuse dont l'expression occulte la vérité.

Ce qui ramène aux fondements mêmes de ce grand travail. A l'identité du diocèse, modalité institutionnelle et communautaire, qu'il présuppose et décrit dans sa configuration tardive plutôt qu'il ne l'explicite. A la réalité de l'Eglise, dite «des sacrements», dont, textuellement, il rapporte le ministère (méconnu, p. 404) à la structure sociale (de célébration sacrale et de gestion), la raison mystérieuse au discours implicite, accreditant un ordre moral où le desservant se fait dénonciateur, dans l'éloignement du Dieu vivant. A l'existence de la foi qu'inconsciemment ou non il objective, en la traitant comme un phénomène déterminé, mesurable autant que trop humain: non sans en avouer *in extremis* la transcendance et les charismes dans l'inévitable renversement de son regard.

L'acquit, de beaucoup, l'emporte sur les réserves. Indestructible, poussant à d'autres recherches (sur l'origine des paroisses, la législation diocésaine, les ordinations, le chapitre...), ce livre devient occasion de dépasser une problématique dont l'usure, aujourd'hui, dénote l'inéluctable formalisme. S'il ne répond pas exactement à son titre, la promesse d'un second volume, de large économie ecclésiale, où le peuple chrétien trouvera sa place, n'en est pas moins celle de nouveaux matériaux et d'un équilibre: pour une synthèse.

Besançon

R. Stauffenegger

GABRIELLE BERTHOUD, *Antoine Marcourt. Réformateur et pamphlétaire. Du «Livre des Marchands» aux Placards de 1534*. Genève, Droz, 1973. Gd in-8°, X + 330 p. («Travaux d'humanisme et renaissance», n° CXXIX).

En nous entraînant à la découverte de la vie et de l'œuvre d'Antoine Marcourt, auquel elle a consacré une étude d'une érudition aussi étendue que perspicace, Mlle Berthoud nous fait entrer dans le monde passionnant, mais mal connu, des prédicants qui, en Suisse Romande, ont établi, appliqué